L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

[illegible] rue [illegible] No. 94, entre Royale et Bourbon.

No. 37. [illegible] MARDI, 14 OCTOBRE 18[illegible]. Vol. II.

Conditions—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant cinquante piastres d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'éditeur, ou les correspondants [illegible] la fin du mois, et ceux de la campagne [illegible] jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feront pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent [illegible] pour la première fois, et [illegible] insertion subséquente, [illegible] ligne.

Les personnes qui font publier [illegible] un grand nombre d'avis [illegible] prendre un abonnement à l'année [illegible] à 80, y compris [illegible] selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St. Charles chez le juge [illegible]. À la paroisse [illegible] Thérence [illegible]. [illegible] Attakapas, à Mr. [illegible], juge Bryant.

POUR NEW-YORK.

La nouvelle Ligne de [illegible] de la Nouvelle-Orléans [illegible] chaque mois, commençant [illegible]

Le navire [illegible]

Le navire TALMA, [illegible]

Le navire ILLINOIS, capt. Watsons.

Le navire TENNESSEE, capt. Fowler.

Le navire LOUISIANA, capt. Price.

[illegible] peut compter sur [illegible] dans [illegible] les dits navires. [illegible] époque de leur départ de New-York [illegible] 1er. et 15 de chaque mois.

Foster & Hutton.

À VENDRE—[illegible] mille cigarres de la Havane en [illegible], demi caisses [illegible] et dixièmes, qualité supérieure. [illegible] Sirop de calebasse [illegible]. Une quantité de boites de [illegible] et [illegible]. 40 bouteilles d'eau de fleurs d'oranger.

SOLANA Y ARIZA.

[illegible] coin des rues St. Pierre et Bourbon.

SANGSUES À 50 cents.

À VENDRE [illegible] Fourn[illegible] & Co. [illegible] Royale et [illegible]. Les [illegible] prix [illegible]. Elixir anti-glaireux [illegible]. [illegible] sulfate de quinine. Bandages herniaires, sondes. [illegible] canulles en gomme [illegible] à l'usage des pharmaciens. [illegible] en cartons assorties. [illegible] des sultans pour adoucir la peau. [illegible] Pastilles de [illegible] pour parfumer les appartements. Baume de opodeldoc [illegible]. Moxa Japonais &c. &c. 18 avril.

[illegible] onces Sulfate de [illegible] par flacons [illegible] onces. [illegible] jaune [illegible] 100 livres. [illegible] par barils, gallons et bouteilles, à vendre par

FORESTIER & Co.

On trouvera constamment chez eux un assortiment [illegible] le tout à des prix [illegible].

Chapeaux Blancs, de castor.

NICHOLS & KEELER ont reçu [illegible] navires [illegible] CHAPEAUX BLANCS [illegible] et de la dernière mode de New-York. 22 avril.

SUCRE—69 boucauds beau sucre des Attakapas, à vendre par

Gordon & Forestier [illegible]. 4 juin. No [illegible]

A. & Z. CAVALIER, ont [illegible] qu'ils offrent à [illegible] modérés. Couvertures françaises de 3 points, [illegible] à lits de 4, 8 et 10 points, [illegible] toile à [illegible] de table [illegible] 1 Août.

Pour Bayou Sara [illegible] *Port* [illegible]

[illegible] marche [illegible] 23 juin.

POUDRE [illegible]

[illegible] s'adresser [illegible]

Successeur de [illegible]

L[illegible] recevoir par le navire [illegible] New-York [illegible] en gros et en [illegible] plusieurs prix [illegible]

13 [illegible] F. DEBERGUE.

FABRIQUE de Sombreros [illegible] DEBERGUE [illegible] 23.

À vendre par les soussignés

[illegible] 6 pipes eau-de-vie [illegible] de [illegible] preuve [illegible] 12 [illegible] fruits à l'eau-de-vie [illegible] [illegible] fusils à pierre, grand calibre, [illegible] pistolets [illegible] première qualité. Le tout ayant droit au drawback.

[illegible] D. BORDUZAT & Co. [illegible] juillet. No. 108 Rue Royale.

DEPOT DU VERITABLE REMEDE DE LE ROY

TENU PAR A. MICHOUD.

L'ANCIEN Dépôt de cet inappréciable Remède, expédié par Mr. COTTEN, ainsi qu'on le prouve par l'exhibition des factures, [illegible] en face de la Halle, au coin des rues de Levée et Madison.

Prix avec les instructions, purgatif [illegible], vomitif $1, ensemble tous les ouvrages du Dr. Le Roy à $1 le volume.

Ant. Michoud tient également un [illegible] l'ANTIGLAIREUX du Dr. Guillié de Paris. Prix $1 75 la bouteille avec le livret. [illegible] Michoud on trouve tou [illegible] quincaillerie, armes, [illegible] cordes à linge, huile [illegible] &c. &c.

ON Y DETAILLE

12 *livres de beau Sucre* [illegible] 6 *livres d'excellent Café* [illegible]

Peaux Sèches.

[illegible] Peaux Sèches à vendre par

DES-BORDUZAT & Co.

15 août. Rue Royale, No. 108.

Pensionnat pour les jeunes demoiselles.

[illegible] de Mme [illegible] rue Bourbon No. 16 [illegible]

Les branches suivantes d'une éducation libérale [illegible] enseignées dans son établissement:

Anglais; [illegible] Grammaire; Arithmétique; [illegible] Histoire ancienne et moderne; La Mythologie; Les belles Lettres; [illegible] la musique vocale et instrumentale.

Son établissement [illegible]

[illegible] [illegible] Tabacs [illegible] de [illegible] Bordeaux [illegible]

F[illegible] ARRIVES ET BEURRE—300 [illegible] superfine [illegible] qualité [illegible] J. P. PATTON, [illegible] Conti, No. 23.

[illegible] Novembre qu'il [illegible] soussigné pré[illegible] dans le [illegible] qu'il ne pourrait [illegible] dissolution [illegible] c'était devoir [illegible] connaître [illegible] bien [illegible] à ne payer aucune [illegible] qu'elle pourrait avoir contractée [illegible] aucune de [illegible] dans la ville.

27 juillet. Francois [illegible]

[illegible] DE [illegible] chez [illegible] avec les [illegible] de première qualité.

[illegible] Directeur [illegible] qu'il a [illegible] rue Bourbon [illegible] où il sera disposé à [illegible] de ceux qui voudront bien [illegible] de leur confiance. 22 [illegible]

EDUCATION [illegible] une [illegible] langues Française [illegible] l'autre [illegible] s'occuperait à [illegible] des leçons particulières.

S'adresser au bureau de cette feuille, où l'on donnera des recommandations. 5 s

AVIS—Le soussigné ayant fixé sa résidence dans la paroisse d'Iberville, à 2 ou 3 milles au-dessus du Bayou Plaquemine, et du même côté, y continue l'exercice de sa profession, et suivra régulièrement les cours de district dans les paroisses [illegible] Bâton-Rouge, Pointe Coupée, St. Jacques, Ascension et autres de l'intérieur de Lafourche.—En se chargeant des affaires qui lui seront confiées, le soussigné stipulera toujours, lorsque ses clients en manifesteront le désir, de conduire lui-même sans augmentation d'honoraires, ces affaires jusqu'à l'appel inclusivement, si le cas y échet.—Près de vingt ans de pratique tant à la Nlle-Orléans que dans les paroisses susdites, semblent dispenser le soussigné de la nécessité de dire que son zèle, ses soins et son activité ne laisseront jamais rien à désirer à ses clients pour le succès des causes qui lui seront confiées.

Le soussigné a confié à son confrère, Mr. P. Soulé, avocat résidant à la Nlle-Orléans, et associé avec Mr. Louis Moreau Islet, la suite, (selon la liste qu'il leur a donnée) des affaires de son cabinet non encore terminées; les talents de Mr. Soulé, les grandes lumières de Mr. Moreau Lislet, son associé, sont les meilleurs garants qu'on puisse désirer que ces affaires seront conduites à leur fin d'une manière avantageuse, indépendamment de ce que le soussigné, toutes les fois que des affaires en appel le conduiront en ville, prendra soin [illegible] de ces Messieurs.

Toutes personnes de la Nlle-Orléans, ayant des communications à faire au soussigné, peuvent les lui faire parvenir avec célérité en les donnant au sieur Cuvillier, commis au [illegible] rue St. [illegible]

18 août—3,1ps [illegible] CUVILLIER.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

BAINS FUMIGATOIRES.

MR. GENOU, *Docteur en Médecine*, a l'honneur de faire [illegible] à ses confrères, et au public, qu'il a transporté son établissement à la rue du Quartier [illegible] passage à l'encoignure [illegible] dans la maison connue [illegible] Bains [illegible]

[illegible]

VIN DE BORDEAUX.

[illegible] Vin de Bordeaux [illegible]

[illegible] B. SORRE, [illegible] Rue Royale No. 11[illegible]

[illegible] ANTOINE [illegible] D' propriétaire [illegible] Chef [illegible] par la [illegible] Messieurs [illegible] voulant établir une vacherie [illegible] propriétaires des animaux [illegible] et forcent [illegible] place.

[illegible] à vendre [illegible] du navire [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE.

Bureau du Marshall.

[illegible] les [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible]

Un emplacement No. [illegible] 27 [illegible]

Un emplacement [illegible]

Un emplacement [illegible] faubourg [illegible] inconnu.

Un emplacement [illegible]

Un emplacement No. 10 [illegible] faubourg [illegible] dont le propriétaire [illegible]

LES MEMES—*contre*

Un emplacement No. 101 dans l'îlet [illegible] faubourg Annonciation dont le propriétaire est [illegible]

LES MEMES—*contre*

Un emplacement No. [illegible] dans l'îlet No. 32, faubourg [illegible] dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement No. 7. dans l'îlet [illegible] faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement No. [illegible] dans l'îlet No. [illegible] faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement No. [illegible] faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement No. [illegible] dans l'îlet No. [illegible] faubourg [illegible] dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement No. [illegible] dans l'îlet No. [illegible] faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement No. [illegible] dans l'îlet No. 2. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement No. 10 dans [illegible] faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement No. [illegible] dans l'îlet No. [illegible] faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement [illegible] dans l'îlet No. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement No. 6. dans l'îlet No. [illegible] faubourg [illegible] dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement No. [illegible] dans l'îlet No. [illegible] faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement No. 12 dans l'îlet [illegible] faubourg Annonciation dont le propriétaire [illegible]

LES MEMES—*contre*

Un emplacement No. [illegible] dans l'îlet No. [illegible] faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement No. 7. dans l'îlet No. [illegible] faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

EN vertu des ordres de saisie [illegible] dans les [illegible] à moi adressés par l'honorable [illegible] juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente Lundi 20 Novembre prochain, à midi, au café de Hewlett, situé au coin des rues St. Louis et Chartres, des Lots de Terre ci-dessus énumérés [illegible] à la 2de. section [illegible] tion de [illegible] le mode dont lequel les emplacemens et autres terres situées dans la cité [illegible] ville [illegible] limites [illegible] d'autres objets [illegible]

18 Août—3m. LOUIS [illegible]

EN débarquement [illegible] vapeur [illegible] rouleaux [illegible], 16 [illegible]

11 Juin GOTTSCHALK & RUNNEL[illegible]

À VENDRE.—Orgue portatif, ayant [illegible] cylindres dont deux jouant l'office [illegible] pouvant servir dans une église [illegible] ou le donnera à bon compte, le propriétaire étant sur le point de partir. S'adresser à M. C[illegible] & co. libraires.

14 avril GR. JOURDAN & Co.

AVIS—Attendu que [illegible] Wickliffe, Shérif et collecteur de taxes [illegible] Pointe Coupée [illegible] que les hypothèques provenant de [illegible] 27 de [illegible] 31 de Décembre [illegible] donne à toutes personnes [illegible] déclaré par [illegible] lesquelles lesdites obligations [illegible]

[illegible] DERBIGNY, [illegible]

CHAPEAUX DE CASTOR.

RUE DU CANAL, No. [illegible]

NICHOLS & KEELER viennent de recevoir par le navire [illegible] de New-York, un assortiment de chapeaux de [illegible] de la première qualité [illegible] à des prix modérés.

[illegible] RUE ROYALE.

LE soussigné [illegible] à vendre à des prix très modérés les articles suivants, en débarquement de [illegible]

Anis,	[illegible] d'oranges,
Orlande,	Vinaigre distillé,
Calomus aromaticus,	[illegible] de Ceylan,
[illegible] oriental,	[illegible] hermétiques,
Jalap en poudre,	Pains à cacheter,
Huile de [illegible],	Noix muscades,
[illegible]	Rob. de Guimauve,
[illegible]	[illegible]
De.	[illegible]
Vermillon [illegible],	[illegible]
[illegible]	Coloquinte,
[illegible]	Lichen d'Islande,
Arrow-Root,	[illegible] larmes, etc.

On trouve toujours chez eux le Rob anti-syphilitique de Laffecteur, le Régénérateur, l'anti-Glaireux [illegible]

[illegible] Août. [illegible]

[illegible] débarquement [illegible] et à vendre [illegible] soussigné.

10 balles Indiennes françaises [illegible] Mousselines [illegible] Shals [illegible] Velours coton, [illegible] coton, [illegible] Fichus [illegible] *Magasin.* [illegible] pouces [illegible]

P. [illegible] 23 août. rue [illegible] No. [illegible]

BEURRE—En débarquement du [illegible] Jubilé, 37 [illegible] de Mai, à vendre par

S. BARTON & Co.

C[illegible] —Avis est [illegible] sent donné aux créanciers [illegible] de feu sieur [illegible] toutes les personnes que cela peut [illegible] dix jours, les [illegible] pour le compte rendu par [illegible] ne serait point [illegible] déchargé de [illegible]

[illegible] réclamer [illegible] succession de [illegible] Antoine [illegible] en cette [illegible]

[illegible] V. ROUMAGE, [illegible] Exécutrice [illegible]

[illegible]

AVIS—Les personnes qui ont pris des billets dans la Loterie du sieur Louis Pouti Petit, [illegible] que leurs billets [illegible] les billets [illegible]